



EGLISE

- 1) 1^{er} retour de l'architecte le 21 juin 2016 en Mairie de Luzinay,
- 2) Diagnostic finalisé pour fin juin 2016
- 3) Dossier de demande de subventions en juillet 2016 / bonne dynamique pour les subventions au Conseil départemental de l'Isère.

Un peu d'histoire ! L'église de Luzinay date de 1820 – 1822.

Rentrons dans le vif du sujet !

Concernant **les fissures**, il n'y a rien d'inquiétant. Dans le cadre de la mise sous surveillance, 4 campagnes de mesures ont eu lieu. Cela courrait un cycle d'une année de surveillance. Il n'a pas été nécessaire de procéder à une 5^{ème} mesure. Nous avons fait le choix en début de mandat de ne pas procéder à cette dernière mesure, pour éviter un coût inutile pour la commune. Les résultats : **les déformations sont minimales. Des mouvements ont eu lieu liés aux conditions météorologiques.**

Les 4 **façades latérales** sont parfaitement stables.

L'église dispose d'une **voute légère en briques**, qui se trouve en appui sur les maçonneries pierres des murs. La voute en croisée d'ogives n'est pas portante.

ACTION PRIORITAIRE : afin de pouvoir procéder à la maintenance de la charpente dans de bonnes conditions, il faudra prévoir un platelage, sorte de chemin en bois, pour rendre les combles accessibles. Par ailleurs, l'accès depuis le clocher pose problème pour accéder aux combles. Il faut redescendre par une échelle sur 3,75 mètres. Prévoir un accès. Action prioritaire.

Au niveau du **TRANSEPT**, il sera nécessaire de **consolider les éléments.**

Concernant maintenant **la couverture**, il n'y a aucune obligation pour désamianter ; donc une dépense importante en moins sur le total des travaux. Il faudra juste penser à signer un **protocole de mise en œuvre** lors de toutes interventions sous le toit. La couverture peut tenir encore très longtemps, ce n'est pas la priorité de l'édifice, selon l'architecte.

Au niveau de **la toiture**, il y a beaucoup de mousse sur les tuiles. L'architecte recommande de changer les tuiles (mettre des tuiles canal traditionnel). Et de procéder à une pose avec des sécurités pour retenir les tuiles sur le toit. La toiture est étanche.

Problème : il est constaté des remontées capillaires le long des murs. Certes le sol n'est pas trop mauvais ; et il n'y a pas de sel.

En revanche, il faut mener une **ACTION TRES PRIORITAIRE, pour faire disparaître ces remontées capillaires. 2 solutions sont proposées : soit mettre un drain le long des murs** avec des travaux importants (coût estimé de 23 000 €), soit seller un **mur tronique** à l'intérieur de l'église qui va sécher le bâtiment. Il faut compter 1 cycle de sèche d'un an. Et ensuite, on pourra alors commencer les travaux de restauration intérieure. Le mur tronique a un coût estimé de 25 000 € pour une durée de vie de 30 ans. L'avantage premier c'est qu'il n'y a pas de travaux, seulement le sellage dans le mur. Plusieurs communes ont procédé ainsi, comme par exemple la commune de MESSIEZ. **Ce point est bien la priorité des priorités avec celle de la maintenance des combles.**

Autre action prioritaire, facile à mettre en œuvre : mise en sécurité de l'escalier du clocher par la pose d'un portillon au départ.

L'entrée officielle de l'église est l'entrée Est dans le cadre de l'accessibilité. Mettre en parallèle nos travaux déjà prévus dans le cadre de l'Adap.

Le parvis de l'église est en mauvais état. Action à prévoir, mais non prioritaire.

Autre action non prioritaire : installer une couverture en zinc au-dessus de la porte Sud de l'église, pour éviter que l'eau coule sur le cintre en pierre de la porte.

Restauration intérieure :

Reprise des vitraux à prévoir. 3 ont déjà été refaits. Celui dessus la porte Sud, le 7^{ème} et le 3^{ème}, côté Ouest. Les vitraux au-dessus des 2 autels sont en bon état. Par contre, il y a un vitrail qui est « fatigué », c'est celui de Saint Louis, Patron de notre église. Il y a des aides de la fondation du patrimoine.

Autre action, la peinture des murs à refaire : plus de 1 000 m² de surface.

Possibilité de **laisser apparaître les pierres autour des fenêtres.**

Le chauffage électrique par radians est budgétivore. L'architecte recommande **l'installation du système de chauffage GOULLIUD**, qui sera branché au gaz de ville.

Le revêtement principal est la tomette. **Prévoir de généraliser la tomette** pour les parties en béton, pas très heureux.

Sur les 6 communes du territoire de la Paroisse Sainte Blandine des 2 vallées, nous sommes la seconde après celle de Chasse sur Rhône. Nous serons donc aidés par l'économiste de la Paroisse. Une somme de 15 000 € en 2017 est d'ores et déjà actée. Une souscription sera lancée en 2017. **Pour la totalité des travaux, le montant prévisionnel s'élève à 292 000 € à étaler sur les 10 prochaines années, soit moins de 30 000 € par an.** Un budget raisonnable qui nous permet d'entretenir notre patrimoine luzinaysard. C'est une obligation d'entretien qui incombe à la commune, mais c'est aussi notre devoir, car un village sans église n'est plus un village.

Dernier point pour clôturer ce 1^{er} rendu. Les tâches au plafond sont en fait des fians de chouette. Il faudra donc traiter pour enlever ces tâches qui se sont regroupées au niveau des arrêtes. Lionel Hérichard s'est par ailleurs proposé de travailler avec la LPO, ligue de protection des oiseaux, pour installer une pièce noire (dans le clocher). Pour rappel, la chouette a été également retenue pour les habitants vigilants. La chouette a donc toute sa place à Luzinay. Après le rossignol du nom historique de Luzinay, la chouette prend son envol dans notre village !

CC